

Vaccin contre la méningite : que se passe-t-il ? titrions-nous dans notre édition du lundi 13 décembre 2010. Cet article a sans doute amené le ministère de la Santé à sortir du bois pour donner un éclairage sur des informations alarmantes à propos de cette vaccination. Au cours d'une conférence de presse tenue hier en début d'après-midi, le ministre de la Santé, Seydou Bouda, a saisi la perche que nous lui avons tendue pour s'expliquer. A l'en croire, il n'y a rien d'inquiétant et jusque-là aucun décès ne serait lié à ce vaccin.

Face aux épidémies de méningite qui touchent plusieurs pays, l'OMS, avec l'appui financier de la Fondation Bill et Mélinna Gates, a entrepris depuis 2001 le développement d'un vaccin conjugué contre la méningite à méningocoque A efficace qui protège sur 10 ans et qui serait bien toléré. Ce vaccin, selon le ministre de la Santé, Seydou Bouda, après avoir franchi toutes les étapes nécessaires à sa mise au point, a été déclaré prêt à l'utilisation en juin 2010 par l'OMS.

C'est ainsi qu'au Burkina Faso, le président Blaise Compaoré, qui en est le parrain depuis 2006, a procédé à son lancement le 6 décembre 2010. Depuis, les équipes de vaccination sont sur le terrain et à la date d'hier, le ministère de la Santé dit avoir enregistré 10 144 700 personnes vaccinées, soit un taux de couverture de 95,05% du groupe cible, qui est la tranche d'âge de 1 à 29 ans révolus. Cependant, a précisé Seydou Bouda, ce vaccin confère une immunité de groupe de sorte que les 30% restants de la population seront tout aussi bien protégés que s'ils avaient été vaccinés.

En perspective, le premier responsable du département de la Santé pense qu'il faudra envisager le développement d'un vaccin polyvalent conjugué à moindre coût permettant de couvrir les autres sérogroupes générateurs d'épidémie, notamment les méningocoques C, Y et W135, et même songer à un vaccin pour le séro groupe X contre lequel il n'y en a pas encore. Cela dit, le ministre de la Santé, entouré à l'occasion de ses plus proches collaborateurs, a réagi à l'article de l'Observateur paalga sur les effets secondaires du vaccin en indiquant qu'il n'y a aucun nuage à dissimuler dans l'opération.

"Nous n'avons rien à cacher, vous avez relaté des rumeurs. Aucun décès n'est directement lié à ce vaccin. Avant d'écrire, il faut venir à la source de l'information". Cela dit, des effets secondaires existent et sont ceux qu'on peut constater après chaque vaccination, à savoir des douleurs musculaires, des maux de tête, des urticaires, etc. Du reste, pour cette campagne, à en croire le Dr Djamila Cabral de l'OMS, un système a été mis en place pour rechercher des effets secondaires et établir leurs causes réelles.

Auparavant, le principal orateur du jour a fait le point de la distribution universelle des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action. Il en ressort que les distributions effectives ont commencé en septembre 2010 par les régions du Sud-Ouest, du Plateau central et des Cascades. A ce jour, huit régions sur les treize ont été servies, soit un

total de 4 350 518 moustiquaires sur les 8 101 134 annoncées.

Il reste à couvrir les régions du Sahel, du Centre, de la boucle du Mouhoun, du Centre-Sud et du Centre-Nord, soit 3 750 616 moustiquaires. Mais, foi de Seydou Bouda, en dehors du Centre-Nord, où des incertitudes planent sur la livraison, les quatre autres régions ont déjà reçu leur dotation et les distributions auront lieu du 18 au 21 décembre 2010.

Adama Ouédraogo Damiss

L'Observateur